

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 13 février 2015 - 09 h 30 Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Interpellations

- 2.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Transport scolaire, concernant le transport scolaire en Région bruxelloise
 - et interpellation jointe de Mme Caroline Persoons adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Transport scolaire, concernant le transport scolaire des enfants fréquentant l'enseignement spécialisé : la procédure et les critères
- 2.2. de Mme Claire Geraets adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la prise en charge des personnes autistes

3. Questions orales

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Culture, concernant le soutien à la création du Musée du Chat
- 3.2. de Mme Marion Lemesre adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant la programmation des contenus enseignés dans les centres de formation professionnelle de la Commission communautaire française

- 3.3. de Mme Caroline Persoons adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant la formation, la certification et l'allocation d'insertion
- 3.4. de Mme Fatoumata Sidibé adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant le rôle de la Commission communautaire française dans la problématique des violences sexuelles à Bruxelles

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 08 h 30)

fixées à 11 h 30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21